



inFOCPRPPST

Mars 2021

Commission de **P**révention des **R**isques **P**rofessionnels et de
Promotion de la **S**anté au **T**ravail

Séance du 11 mars

Ordre du jour :

-
- 1-Digitalisation des services de signalements du groupe Orange : projet Signal
 - 2-Présentation des consignes d'intervention sur les sites relatives aux ondes électromagnétiques (déploiement de la 5G)
 - 3-Suivi des dispositifs et modes opératoires mis en œuvre par l'entreprise dans le cadre des protocoles sanitaires gouvernementaux, en fonction des circonstances et des consignes des pouvoirs publics ; Point sur la vaccination.
 - 4-Point PSDI (Plan d'actions) : Point sur les environnements dynamiques
-

1-Digitalisation des services de signalements du groupe Orange : projet Signal

Pierre Antoine Badoz, Luc Goze

Intervention FOCom

Le regroupement des dispositifs actuels nationaux et locaux serait facultatif. Ces doublons risqueraient de nuire à l'intérêt de ces dispositifs.

Réponse Entreprise

Effectivement nous espérons démontrer l'intérêt de cette plateforme. Cela est facultatif et non obligatoire. Un bilan annuel pourra être effectué. L'important est que la plateforme soit connue.

Intervention FOCom

Ces dispositifs sont peu connus et la communication semble insuffisante.

Réponse Entreprise

La volumétrie est faible étant donné la taille de notre groupe. Il faudra mieux communiquer.

Intervention FOCom

Cette plateforme est-elle adaptée aux différents handicaps ?

Réponse Entreprise

Cela va arriver au fur et à mesure, tout au long de 2021.

Intervention FOCom

La confidentialité et l'anonymat sont-ils garantis ?

Réponse Entreprise

Une protection totale des lanceurs d'alerte est assurée.

Intervention FOCOM

Ce dossier est la présentation d'une « digitalisation » et non pas celui du dossier lanceur d'alerte avec toutes les conséquences qui en découlent. Dans cette commission, nous aurions souhaité une présentation plus fournie sur le sujet des lanceurs d'alerte, les risques signalés, les solutions proposées, les délais de réponse etc. Un bilan sur le dispositif actuel courriel (avec le nombre de dossiers traités, la ventilation des dossiers selon les sujets etc.) est attendu. Pour FOCOM, ce dispositif est intéressant et il mériterait d'être revu avec un regard davantage en lien avec cette commission, les conditions de travail et la prévention des risques. Il serait utile de pouvoir travailler sur les bilans de l'activité de ce dispositif.

Réponse Entreprise

Les chiffres de la volumétrie sont les suivants : 178 alertes dont 11 directement depuis l'adresse mail professionnelle, 55 réclamations clients (hors sujet), 78 protections personnelles, 58 alertes thématiques (corruption, conflit interne, 20 harcèlements, comportements non éthiques...). Les suites données varient car beaucoup de signalements ne sont pas suffisamment allégués et manquent d'éléments précis pour investiguer. De nombreux signalements sont classés sans suite. Dans certains cas, après investigation, des preuves sont récupérées pour des fraudes, par exemple. Cela peut aboutir à des sanctions ou à un conseil disciplinaire. Nous reviendrons vers vous pour un travail et un bilan plus complet dans cette commission.

2-Présentation des consignes d'intervention sur les sites relatives aux ondes électromagnétiques (déploiement de la 5G)

Laurent Toreilles, Michel Darracq, Anne Davy

Intervention FOCOM

Un périmètre de sécurité de 18.4 m pour le public doit être respecté. Quels sont les moyens de prévention mis en place pour ce périmètre, notamment dans les zones accessibles au public où se trouvent des antennes ?

Réponse Entreprise

Il n'y a pas de moyen de prévention pour un pylône. Des balisages existent pour les terrasses.

Intervention FOCOM

Serait-il possible de mettre une alarme sonore qui se déclencherait lors du franchissement de la zone dite de « sécurité » ?

Réponse Entreprise

Cela n'a pas d'utilité.

Intervention FOCOM

Concernant l'appareil de mesure, un suivi d'entretien, tel que la vérification de l'étalonnage, est-il prévu ? Par qui et sur quelle période ?

Réponse Entreprise

Nous suivons toutes les préconisations du constructeur.

Intervention FOCOM

En conclusion, FOCOM souhaite avoir un complément sur ce dossier, notamment sur les consignes de sécurité et de travail pour les interventions de techniciens, sur les sites Orange France, relatives aux ondes électromagnétiques.

3-Point sur la vaccination

Dr Pirlot

Intervention FOCOM

Nous souhaitons connaître les modalités et processus d'inscription ainsi que le calendrier de vaccination au sein de du Groupe. Par ailleurs, il est indiqué qu'il revient au médecin du travail d'effectuer l'inventaire des besoins nécessaires à la vaccination. Quel est le process en cas de non-conformité et sous quel délai ?

Réponse Entreprise

Les réfrigérateurs sont équipés de thermomètre afin de s'assurer que ceux-ci sont maintenus à la bonne température.

Intervention FOCOM

Les médecins auront en charge la communication auprès de l'ensemble des salariés. Cette communication sera-t-elle plus ciblée à l'attention des salariés qui entrent dans le futur calendrier de vaccination ? Une communication interne de campagne vaccinale a déjà été faite à certains endroits, sur certaines entités. Avez-vous le calendrier de diffusion nationale ?

Réponse Entreprise

Tout est lié au nombre de doses disponibles. Le Dr Pirlot a réalisé un support de communication à destination de chaque médecin. Les médecins réalisent leur propre communication.

Intervention FOCOM

Les salariés des DO Caraïbes Réunion/ Mayotte devront faire preuve de proactivité et se manifester auprès de leur SST (service santé au travail) pour bénéficier de la vaccination. La direction d'Orange fera-t-elle tout de même une communication pour leur indiquer la démarche à suivre ?

Réponse Entreprise

Le Dr Pirlot suppose que oui et se renseigne sur ce point.

Intervention FOCOM

La vaccination sera-t-elle effectuée uniquement par les médecins ou peut-on envisager une extension via les Infirmiers(es).

Réponse Entreprise

Les infirmiers(es) vaccinent mais en présence du médecin, qui est responsable de la prise en charge, des explications etc.

Intervention FOCOM

Le vaccin AstraZeneca est pour le moment le seul vaccin qui sera administré mais pourra-t-on envisager une ouverture sur d'autres vaccins si l'on parvient à un protocole de conservation et de stabilisation identique à celui de l'AstraZeneca ?

Réponse Entreprise

Nous sommes ouverts à tous les vaccins pouvant être techniquement utilisables par les médecins. 150 vaccinations ont déjà été réalisées.

Intervention FOCOM

En cas d'imprévu, de rendez-vous non honoré et/ou de dose restante, est-il prévu une ouverture à une autre catégorie du personnel car cela permettrait d'éviter de jeter des doses non utilisées. Une telle procédure a-t-elle été envisagée et si oui comment serait-elle déclinée ?

Réponse Entreprise

Oui, il est prévu d'utiliser les doses restantes pour éviter des pertes.

Intervention FOCOM

Que se passe-t-il pour les salariés qui dépendent de médecins ne voulant pas participer à la vaccination (5 réfractaires) ?

Réponse Entreprise

L'entreprise ne peut pas obliger un médecin à faire une campagne de vaccination. Lorsqu'il y aura des doses suffisantes, nous pourrions monter des programmes d'entraide.

Intervention FOCOM

Un recensement prévisionnel des premiers salariés éligibles à la vaccination a-t-il été effectué ? Un suivi est-il prévu ?

Réponse Entreprise

Oui, pour le recensement. Le médecin du travail n'est pas en charge du suivi des salariés vaccinés. Comme tout vaccin, des consignes de surveillance de symptôme seront données au

patient. Pas de responsabilité de l'entreprise ni du médecin du travail. L'ONIAM gère toute complication grave post vaccinale.

Intervention FOCom

Avez-vous connaissance du nombre de doses d'AstraZeneca qui pourraient être mises à disposition pour le groupe Orange ?

Réponse Entreprise

Peu de doses pour l'instant. Les médecins passent commande dans une pharmacie, si possible la plus proche du lieu de vaccination et toujours la même (conditions de transport spécifiques). A noter que le vaccin AstraZeneca fonctionne très bien pour le virus d'origine et le variant anglais mais cela est moins certain pour le variant sud-africain. Dans les régions comme la Moselle, où le variant d'Afrique du Sud est très présent, nous ne vaccinons pas encore et des discussions sont en cours avec les autorités sanitaires. La vaccination doit avoir lieu sur le temps de travail comme cela est le cas pour toute autre visite au service SST. Seul le service de santé est au courant de la vaccination d'un salarié. Un bilan de vaccination vous sera présenté mais la date n'est pas encore arrêtée.

4-PSDI : Point sur les environnements dynamiques

Agathe Hirsch, Frédérique Sauvageot

Intervention FOCom

CPRPPST veut dire Commission de Prévention des Risques Professionnels et de Promotion de la Santé au Travail. Force est de constater que dans votre document, rien n'évoque l'activité de cette commission. Les documents fournis comportent beaucoup de termes "publicitaires" : agilité, collaboration, socialisation, flexibilité, co-création. Cela cache souvent, pour l'utilisateur, un vécu bien différent et des conditions de travail difficiles. La palme revient au mot « Sérendipité » qui signifie : conjonction du hasard heureux qui permet au chercheur de faire une découverte inattendue d'importance ou d'intérêt supérieur à l'objet de sa recherche initiale, et de l'aptitude de ce même chercheur à saisir et à exploiter cette « chance ». Vous pensez que votre « environnement dynamique » va apporter par des hasards heureux, par votre inventivité, de meilleurs outils et de meilleures conditions de travail. Nous ne croyons pas au hasard ni à la chance pour tout ce qui touche à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention. Pour FOCom, ce document n'est pas un document qui doit être présenté à notre instance. FOCom participera à la réflexion sur ce sujet lorsque la présentation sera adaptée à la CPRPPST.

Réponse Entreprise

Nous comprenons et nous reviendrons vers vous avec une autre présentation.